

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Nom de l'association : ABM3D

Adresse du siège social : 316 route de Tours 73200 Albertville

Téléphone 0617135678

E-mail : atelierboismetal3d@laposte.net

Le 22 juin 2023 à Albertville, les membres de l'association Atelier Bois Métal 3 D se sont réunis dans la salle de réunion du lycée EREA le Mirantin en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable.

L'assemblée était présidée par David GUILLOT, Président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Rachel EVRARD, Secrétaire de l'association.

Cindy GUILBERT BENEULT, le trésorier de l'association Didier HOURS, était présent.

Plus, de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Rapport moral
- Rapport financier ;
- Approbation du budget prévisionnel ;
- Montant des adhésions

Il a été fait lecture des différents rapports

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

→ Renouvellement de la convention d'utilisation de l'atelier de menuiserie du lycée EREA le Mirantin

→ Renouvellement de partenariat avec la société TIVOLY France à TOURS EN SAVOIE

→ Achat d'un tour à bois

→ 7 pré-inscriptions d'adhérents pour l'année 2023/2024

A l'issue du débat, le Président a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- **Rapport moral :**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité.

- **Budget prévisionnel :**

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel à l'unanimité.

- **Montant des adhésions :**

Le montant des adhésions est proposé comme suit : 55 euros.

L'assemblée générale adopte le montant des adhésions à l'unanimité.

- **Renouvellement de partenariat avec la société TIVOLY :** Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Albertville, le 22/06/2023

David GUILLOT
Président de séance



Rachel EVRARD
Secrétaire de séance

